

Objet de la réunion	Date de la réunion	Lieu de la réunion
Réunion CD	16 octobre 2010	Evian (VVFVillages)
Rédacteur	Nombre de Pages	Date prochaine réunion
Michel PERROT	7	04 décembre 2010

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir EXC : Excusé
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce22@free.fr	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Formation	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	EXC / Pv
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85	cyclo.gilles.bernard@gmail.com	P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint – Com. Litiges	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	P
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38		06 70 55 78 96	vieljacques@orange.fr	EXC / Pv
J. GOUNON	Com. Jeunesse	42		06 66 33 89 64	julios42@hotmail.com	EXC / Pv
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	EXC / Pv
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	P
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	EXC
R. BEL	Com. Tourisme Corresp. Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	EXC
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26		06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	EXC / Pv
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	marin.sylvie@akeonet.com	EXC / Pv
C. BORGEAIS ROUET	Com. Communication	74		06 85 53 22 52	cbr4@neuf.fr	P
M. ROUGERT		42	Coopté	06 08 42 82 82	michel.rougert@wanadoo.fr	P
J.M. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	P
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	roselyne.depuccio@wanadoo.fr	EXC
A. JACOUTON		26	Membre CD CoDép 26	06 12 10 19 70	andre.jacouton@orange.fr	P
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mconstantini@wanadoo.fr	EXC
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	EXC
C. BIONDA	-	73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
A. FLON		73	Trésorier Adjoint	04 79 34 28 68	flon.alain@wanadoo.fr	P
R.USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	P
Y.DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	A
A. HEISSAT	Secrétaire Administrative	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	P

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 16 OCTOBRE 2010 à EVIAN (VVF Villages)

Le président ouvre la séance, regrettant le faible nombre de participants des membres du comité directeur : 8 membres absents et 4 commissions non représentées. 6 CoDép sont présents sur les 8 (il manque le 38 et le 42). J.Jacques rappelle qu'il serait souhaitable que les présidents absents soient représentés. André Jacouton (CoDép 26) et Alain Flon (CoDép 73) se présentent.

J.Jacques donne des nouvelles de la santé de Fernand Gomila et transmet son bonjour.

LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 AOÛT est approuvé à l'unanimité.

SECRETARIAT

Aurore fait part du faible nombre d'inscriptions au regroupement des éducateurs les 13 et 14 novembre.

TRESORERIE (*Gilles Bernard*) :

Situation au 15.10.2010 - compte courant.....2923,73 €
- livret bleu.....48058,52 €
- tonic associations.....2602,82 €

dépenses à la même date:.....101 350,25 €

recettes.....".....99 034,43 €

soit 60% du budget prévisionnel, certains postes comme le tourisme et la sécurité pourraient être revus à la baisse...

- Il est important de transmettre au trésorier les frais de déplacement de l'année 2010 avant le 20 novembre prochain, afin de les comptabiliser dans le même exercice.

- Les dépenses par rapport aux recettes sont dans la norme. Nous aurons sans doute un volet de dépenses de 115 à 120 000 € pour l'année (25 000 € environ de plus qu'en 2009 expliqués en partie par la SNEJ).

- Le contrat d'objectifs 2011 a été déposé auprès de la Région. La somme totale demandée s'élève à 26 500 € (dont 13 000 € prévus pour une structure) ventilée ainsi : 5000 € pour la Formation, 6 500 € pour le développement du sport pour tous, 2 000 € pour le développement de la place des femmes dans le cyclotourisme, 10 000 € pour le B.R.A. et 3 000 € pour l'A.G. fédérale 2011 à Grenoble. J.Jacques a déposé le dossier de la Semaine Jeunes pour toucher les 5 000 € qui seront reversés au CoDép 26. Il reste à recevoir 8000 € : 3 500 € pour la Formation, 3 500 € pour la Communication et le développement du tourisme avec la plaquette qu'il faudra impérativement terminer avant le 31.12 et 1 000 € pour l'achat d'un vidéo-projecteur.

- Tous les budgets prévisionnels des Commissions sont normalement prêts à ce jour (il manque ceux des commissions jeunesse, communication et sécurité). Ces budgets seront votés au cours du C.D. du 4 décembre, ce qui implique une réunion préalable qui aura lieu le mercredi 17 novembre au siège et qui concerne le président, les vice-présidents, le secrétaire général, le trésorier et les responsables des commissions Jeunesse et Formation.

- Nous n'avons pas reçu les 750 € de la FFCT pour les stages animateur-club.

- Les subventions PLJ des critères ont été reçues.

- 1700 € nous parviendront, concernant l'aide à la formation quand le dossier sera envoyé à la FFCT.

- Les factures pour les ETAPS de la ville de Lyon et Vénissieux sont parties.

- Rendez-vous sera pris avec le Crédit Mutuel le 17 novembre après-midi

COMMISSION COMMUNICATION (*Manu Carpentier*) :

Concernant l'**ANNUAIRE** :

Manu attend le planning demandé à Marie Menut.

Tous les CoDép ont envoyé le listing des clubs dans les délais, sauf le 07. La composition des Comités Directeurs et les dates à retenir seront à envoyer dès que possible ainsi que les photos pour les CoDép 01, 07, 26 et 42. Il faudrait que tout soit terminé pour le 15 novembre.

Les manifestations sont en cours de validation ; toutes les modifications à faire sont à envoyer sous forme de fichier Word.

Pour la publicité, des partenaires ont ou vont renouveler : VVF, SILA, les cycles Cycl'ASSUR, Les Terrasses du Lac, l'hôtel de Moûtiers (73), le V.C. Annecy, les CoDép 69 et 74, la Mode du Sport, Véloland, le Conseil Général de l'Isère, Rosti, la base de Peisey-Vallandry (à contacter), GRDF(en attente de réponse). Catherine

souligne qu'il est important de faire travailler nos partenaires dans les CoDép et les clubs. La présence lors de notre AG et sur notre site est souvent demandée. On approche actuellement les 9 000 €. Un courriel de sollicitation a été adressé à tous les clubs : deux réponses à ce jour. Le CT Grenoblois aura un encart gratuit pour l'A.G. 2011 de la Fédération. Une page unique pour le séjour de Peisey-Vallandry et la SNEJ est à l'étude (Manu contactera Jacques Viel).

L'éventualité de monnayer l'Annuaire est discutée; il n'est pas question de le faire payer à nos licenciés. Pour les personnes extérieures, vu les problèmes soulevés, le Comité Directeur reste plutôt opposé.

Deux problèmes sont soulevés :

- L'Annuaire est fait jusqu'à ce jour quasiment entièrement par MM Projets qui trouve tous les partenaires et prend 50 % du coût des publicités. Depuis son élection (janvier 2010), Catherine trouve également bon nombre de nos partenaires et nous donnons toujours 50 % à MM Projets.

- Nos partenaires, à juste titre, trouvent notre publicité trop chère... M. Menut en fixe les prix et récupère 50 %. Catherine s'occupant maintenant du démarchage de partenaires, M. Menut n'est maintenant nécessaire que pour la conception de l'Annuaire qui ne peut être confiée qu'à un professionnel.

En conclusion, en 2011, il faudra diminuer le coût de la publicité en faisant une grille de tarifs attractifs, et prospecter auprès d'autres imprimeurs sur la région Rhône Alpes. La décision devra être prise mi 2011.

Pour la **PLAQUETTE** :

Michel P. a reçu tous les textes à l'exception du VTT. Pour les photos, Manu a reçu la Formation, la Sécurité et le Tourisme. Concernant la publicité, on a VVF, GRDF (en attente). Il faut impérativement qu'au 31 décembre la facture soit parvenue à Jean Jacques pour l'envoi à la Région. Michel et Manu enverront à M Menut les textes et photos dont ils disposent.

Nous avons tenu, en binôme avec deux responsables de la FFCT, un stand FFCT lors du salon « R'Bike » à Eurexpo (Lyon-Chassieu) du 18 au 20 septembre.

COMMISSION SECURITE (Paul REY absent) - *Rapport de Paul* :

1. Accidentologie

FFCT: A la mi-octobre : **35** décès dont **27 cardiovasculaires**

Ligue Rhône - Alpes: 190 accidents sur le site FFCT dont **5 décès** (4 cardiovasculaires dans le 38 et une accidentée avec voiture dans le 73, enquête en cours)

120 cyclotouristes entre eux ou chute isolée soit **63 %**, **70** autres soit **37 %** dont: voitures 22, infrastructures 20, mécanique 14 (attention à l'éclatement des pneus, guidon mal serré!), divers 15 (animaux 6, piétons 3, météo 6)

Concernant les voitures certains accidents sont de la responsabilité des cyclotouristes

Répartition par CoDép :

	mi-oct. 2010	année 2009	tendance
Ain	11	24	baisse forte
Ardèche	14	24	baisse forte
Drôme	21	32	baisse moyenne
Isère	48	68	baisse moyenne
Loire	23	17	augmentation sensible
Rhône	22	34	baisse moyenne
Savoie	21	14	augmentation sensible
Haute Savoie	29	23	augmentation sensible

2. Application du décret du 30 juillet 2008 concernant la mise en place des doubles sens cyclables dans les aires piétonnes, les zones de rencontre –zone « 20 », et les zones « 30 ».

Le double sens cyclable devient la règle dans ces différentes zones sauf dispositions différentes prises par l'autorité détentrice du pouvoir de police de circulation (en général le maire).

Je ferai une note sur ce sujet reprenant :

- le texte réglementaire,
- les notes du CERTU expliquant la mise en conformité de ces zones et notamment la signalisation à mettre en place,
- des éléments de communication de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière sur ce sujet et ceux des principales associations de vélo.

Dans l'état actuel de ma connaissance de ce dossier et de mes contacts avec le CERTU, je vous propose deux règles essentielles à suivre par nous cyclotouristes :

- **la PRUDENCE**

N'emprunter ces sens interdits que si la signalisation est bien en place :

Panonceau sous le sens interdit « sauf aux cyclistes » (M9v2 pour les initiés !)

Pictogrammes sur la voie indiquant la circulation de cyclistes à contre sens

Panneau d'entrée de voie indiquant également cette circulation de cycliste à contre sens

Attention aux **voitures**, surtout aux **intersections** mais également aux **piétons** qui ne sont pas prévenus (ou habitués) de l'arrivée possible de cyclistes à contre sens.

- **l'ACTION auprès des maires,**

Si, sur une de ces zones piétonnes, « 20 » ou « 30 », la mairie n'a pas mis en place la signalisation minimale permettant le double sens cyclable, intervenir auprès de ses services pour en connaître la raison et savoir si le maire a pris un arrêté maintenant le sens interdit sur la voie.

Si ce n'est pas le cas, intervenir pour que cette signalisation soit rapidement mise en place.

Si l'arrêté a bien été pris et que vous jugez que rien ne s'oppose à la mise en place du double sens cyclable sur la voie concernée, intervenir auprès du maire en se montrant le plus convaincant possible.

En cas de maintien de la situation, adresser un courrier à la préfecture qui devrait mandater la DDE pour vérifier le fondement de l'arrêté municipal.

Je me tiens éventuellement à votre disposition pour vous aider dans ce genre d'actions.

Ces actions sont importantes pour la mise en conformité avec le décret de toutes ces zones « 20 » et « 30 », en mettant une pression « amicale » sur les mairies concernées et en agissant comme une fédération très responsable (mais ferme).

3. Réunion des responsables « sécurité » des clubs

Une réunion devrait se tenir en novembre avec les responsables « sécurité » des CoDép. La date sera à déterminer avec eux.

4. Formation « sécurité » FFCT du 19 février 2011

Cette formation se tiendra à Voiron au CREPS, de 8 h30 à 17 h00.

Elle est destinée prioritairement aux responsables des Ligues et des CoDép de la zone 2 : Languedoc – Roussillon, Provence-Alpes, Côte d'Azur et Rhône-Alpes

Elle sera assurée par Maurice Taillefer.

Elle devrait porter sur :

- l'assurance fédérale et ses déclinaisons
- le règlement type des organisations
- la protection de la santé à la FFCT

Si nous avons des sujets particuliers à traiter, Maurice Taillefer nous propose de les lui faire remonter.

Je contacterai les responsables « sécurité » de la Ligue à ce sujet: leur faire parvenir les sujets que les CoDép souhaiteriez voir traiter.

COMMISSION TOURISME (Monique VALETTE : absente) :

Jean-Jacques rappelle que Raymond Bel a accepté de prendre en charge la promotion de la Revue. Il a envoyé un courrier aux présidents de CoDép afin d'avoir leur aval pour s'adresser aux clubs et avoir des articles.

Monique Valette a invité les responsables tourisme de chaque CoDép à une réunion le 16 novembre à Bourgoin-Jallieu de 9h à 12h30. Les CoDép 69, 26 et 01 ont répondu à ce jour. L'objectif principal est un échange entre les CoDép, un recensement, une mutualisation des actions. Michel Rougert et Patrick Perrard acceptent de participer à la commission dans la mesure de leurs disponibilités professionnelles.

Pour le **challenge de Ligue**, Emile communique à chaque CoDép les clubs qui n'ont pas renvoyé leur fiche.

Jean-Jacques a, pour les randonnées manquantes et organisées jusqu'au 31/07, envoyé un 1^{er} mail aux clubs le 16 septembre, puis un 2^{ème} le 11 octobre. Il contactera par téléphone les clubs qui n'auront toujours pas répondu (0 dans le 69 et le 74 / 1 dans le 01 / 2 dans le 26 / 4 dans le 73 / 5 dans le 42 / 6 dans le 07 / 11 dans le 38). Il sera nécessaire de sensibiliser les clubs au remplissage du tableau. Bien qu'il y ait une amélioration par rapport à 2009, Emile reçoit des fausses adresses, des fichiers PDF, des fichiers manuscrits... Les fiches doivent être gardées dans leur intégralité, ce sera le message à faire passer auprès des clubs.

Pour le **Brevet de Randonneur**, les médailles sont prêtes. Il reste 40 cartes, 101 ont été vendues cette année. Aurore a préparé la maquette de la future carte à laquelle il faudra ajouter une photo. Il faudra aussi noter dans l'Annuaire le règlement du challenge ainsi que le mode d'emploi.

Concernant les **maillots**, les présidents de CoDép qui le souhaitent peuvent inviter Emile à leur A.G.

COMMISSION VTT (*Aurélien MICHON*) :

Les bases permanentes :

- La nouvelle base permanente Vtt de Mens dans le Trièves (38) devrait voir le jour l'été prochain.
- La base de Peisey-Vallandry a été inaugurée la semaine dernière.
- La base de Megève est en attente de label. Elle ne comporte, et c'est dommage, que des itinéraires descendants, pas trop techniques, type randonnée. Les remontées sont bien sûr payantes mais les forfaits sont attractifs (42 € la semaine pour les adultes et 22 € pour les enfants avec accès à la piscine).
- Aurélien a pris contact avec le responsable du CoDép pour la base de Belley (01). Le centre, qui n'a pas l'agrément Jeunesse et Sports ne pourra être le seul hébergeur (voir camping...) Reste à déterminer qui sera porteur du label ; il faudrait toucher un maximum de prestataires... l'idéal serait la communauté de communes. Il faut maintenant prévoir la visite de Julien David qui définira les actions à mener.
- Nous n'avons toujours pas de nouvelle pour la base de Faverges.

Le raid vert transalpin :

Nous avons peu d'informations de la part de la FFCT. Les parcours sont prêts. La Fédération souhaite-t-elle impliquer la Ligue ?... Nous ne savons pas et ne prévoyons rien pour l'instant en attendant des nouvelles de la FFCT.

COMMISSION FORMATION (*Claude LENOBLE* : absent) - **Rapport de Claude :**

Bilan de la formation depuis le dernier CD, du 28 août 2010 :

Le 2 octobre 2010 CoDép 01 2^{ème} journée animateur-club

A venir :

- 15 octobre : CoDép 42 → Cartographie numérique à Marcilly le Chatel
- 17 octobre : CoDép 42 → 1^{er} jour animateur-club à définir
- 21 octobre : CoDép 26 → 2^{ème} journée animateur-club à St Barthélémy de Vals
- 23 octobre : CoDép 42 → 2^{ème} animateur-club à Montrond les Bains
- 23 octobre : CoDép 38 → PSC1
- 6/7 novembre : CoDép 74 → animateur-club
- 6/7 novembre : CoDép 69 → animateur-club
- 13/14 novembre : Ligue → Regroupement des éducateurs à Yenne
- 20/21 novembre : CoDép 38 → animateur-club
- 20 novembre : CoDép 42 → 1^{er} jour PSC1 à La Roche la Molière
- 27 novembre : CoDép 42 → 2^{ème} jour PSC1 à La Roche la Molière

Je félicite les délégués départementaux qui ont su, par leur dévouement et leur compétence mettre au programme et animer ces stages.

Je compte sur eux pour me faire parvenir la liste des stagiaires ayant participé, afin de mettre à jour leur situation à la fédération et que leur nouvelle qualification figure sur leur licence 2011.

Encore bravo à tous, animateurs et stagiaires qui montrent leur volonté d'apprendre afin de le transmettre dans leur club.

COMMISSION JEUNESSE (*Jacques VIEL* : absent) - **Rapport de Jacques :**

Réponse au Président du CoDép de Haute Savoie ;

Le point d'accueil jeunes. C'est un club qui accueille 8 jeunes pour une période de 1 an. Sous la direction du Président du club ou d'un initiateur n'ayant pas effectué la journée supplémentaire lui permettant d'ouvrir une école.

L'octroi d'une aide sera proposé lors du prochain comité directeur de ligue.

Les finales régionales des critériums et Rallye Raid 2011:

- Pour la route, ce sera les 16 et 17 avril à la M.F.R. de MORNAND en FOREZ (Cyril EYRAUD)
- Pour le Vtt, les 14 et 15 mai au VILLAGE TILLEUL à AYN en SAVOIE (René BOULET)

Les bilans financiers pour la saison 2010 sont faits. Malheureusement, je n'ai pas toujours les chiffres à temps.

Les budgets prévisionnels 2011 sont faits.

Le texte pour la plaquette a été remis à Michel PERROT.

3 nouvelles écoles cyclotouristes ont été créées : 2 en ISERE : GILLONNAY et VILLEFONTAINE ; 1 dans la LOIRE à BOEN ; les conventions sont à signer.

- Un mail demandant le bilan d'activité et le bilan financier a été envoyé pour les écoles cyclotouristes qui en sont à leur 2^{ème} année (Chassieu, Tour Evasion Vtt ; nous avons reçu ceux de Miribel) et 3^{ème} année (Cyclo Albertvillois, Cyclos de Moirans).

COMMISSION DES LITIGES (Patrick PERRARD) : R.A.S.

LE TOUR DES DEPARTEMENTS : voir les compte-rendus des CoDép.

Le CoDép 07 nous informe du non-renouvellement de l'aide financière de la Région vis à vis du CREPS de Vallon Pont d'Arc

Le CoDép 73 a été mis au courant de la candidature d'Albertville en tant que ville « cyclotouristique ». Une réunion avec visite technique aura lieu le 5 novembre en présence, d'élus, de responsables locaux, de membres de la FFCT et de Jean Jacques . Les clubs ont touché 500 € du CNDS hormis Albertville qui, grâce à son école cyclotouriste, a obtenu 890 €, le CoDép a eu 2 760 €.

Concernant le CoDép 26 **il est à souligner l'annulation du BCMF du Vercors 2011.**

INFOS DE LA FFCT :

- Une réunion inter-zones aura lieu, en ce qui nous concerne, le 15 octobre 2011 et une, avec les présidents de Ligue le 19 mars 2011.

- Les deux vertes tout terrain dans la Loire et en Haute-Savoie proposées à la FFCT ont été acceptées.

- Les randonnées permanentes du Tour du Vercors et du Diois, du Tour de l'Oisans et des Ecrins, et Entre Rhône et Loire ont été validées et respectivement labellisées n° 255, 256 et 259.

- Pour les « maillons FFCT », 63 clubs se sont portés volontaires pour l'expérimentation au niveau national. Pour la Ligue : il y en a 1 dans le 01, le 07, le 38, le 69, le 73 et le 74, et 6 dans le 42, soit au total 12 clubs. La grille d'évaluation est d'après Jean-Jacques un peu ambiguë. Les présidents de CoDép et de Ligue doivent signer en page 5 dans un premier temps, la page suivante sera ensuite remplie par la commission d'évaluation fédérale puis les présidents de CoDép et de Ligue devront prendre connaissance des remarques de la Fédération avant de signer de nouveau et de retourner le dossier aux clubs. Toutes les demandes doivent parvenir à la Fédération avant le 31 décembre.

- Jean-Jacques évoque le cas du club FSGT « Entente Cycliste de St Priest » désirant créer une section FFCT. Ayant quelques difficultés avec ce club, il a fait appel au président fédéral dont voici la réponse qui peut aider les présidents de CoDép pour des demandes analogues de clubs :

« Un club FSGT, FFC ou UFOLEP a le droit de créer en son sein une section Cyclotourisme, comme un club FFCT aurait le droit de créer une section Cyclisme ou autre (voir pétanque) (liberté associative)

Le club doit :

1) Confirmer que la décision de créer une section cyclotouriste a été prise (compte rendu de réunion et vote du comité du club voire éventuellement une AG).

2) éditor pour cette section un règlement intérieur (ou statuts) ; nous avons un modèle pour cela. L'adopter également par un vote du comité du club. Par ce texte ils s'engagent à respecter les statuts de la FFCT et les règles du cyclotourisme.

3) Si les points 1 et 2 sont respectés alors ils peuvent demander une affiliation à la FFCT.

*4) Ceci entraîne l'impossibilité de la confusion des activités. Le club non-FFCT continue ses activités et on ne peut pas s'y opposer. La section cyclotouriste met en place des activités conformes à nos règles et respecte **TOUS les règlements y compris la charte sur la publicité (pas de maillot publicitaire) »***

- Une randonnée de Savoie qui passait en Isère s'est vue imposer le port du casque par la Préfecture de l'Isère. Le préfet dans une lettre a invoqué « la spécificité « accidentogène » du réseau routier isérois ». Dominique Lamouller a rappelé que le port du casque n'est pas obligatoire mais seulement fortement conseillé.

- Pour l'assemblée générale fédérale de Gérardmer, le car est pratiquement complet : 13 pour la Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur, 9 pour la Ligue Languedoc-Roussillon, 26 pour notre Ligue. Le car dispose de 53 places. Le car est gratuit. Il en coûtera à chacun 158 € (frais d'hébergement et repas). Les fiches d'inscription et le chèque sont à donner à Jean-Jacques pour le 20 octobre au plus tard. Les points de rendez-vous seront communiqués ultérieurement.

Il est voté à l'unanimité que la Ligue prendra en charge à hauteur de 100 € Gilles BERNARD, Paul REY et Claude LENOBLE.

- Concernant l'A.G. de la Ligue à Villefranche, il faudra compter 16 € + 2,2 € pour la boisson : vin et café pour le repas de midi. La demi-pension s'élèvera à 60 € par personne et le repas du samedi midi à 20 €. La réunion aura lieu au même endroit que le repas de midi et du soir soit l'hôtel restaurant Ambiance. Le cadeau sera une bouteille de Beaujolais pour les participants et le livre Paris-Pékin pour les invités. Nous verrons ce que nous pouvons trouver d'autre avec « La Mode du Sport » (à rencontrer le jour de la réunion pour le budget prévisionnel). L'apéritif sera offert.

L'estrade sera (peut-être) fournie par la ville. L'absence de grand écran n'est pas encore solutionnée. La sono reste à trouver.

Les stands seront occupés par la Ligue, le CT Villefranche, les frères Pomponio, Peisey-Vallandry, VVF Villages, les Terrasses du Lac, ASSUR, la Mode du Sport. Il va être difficile de disposer 8 stands vu la configuration de la salle. Il sera nécessaire de retourner voir la salle.

Michel Rougert est actuellement coopté. Si Julien Gounon démissionne, Michel pourra se présenter mais il faudra faire un appel à candidatures. Il reste toujours une place réservée pour une féminine et une place réservée pour un médecin.

- Les demandes de diplôme de « reconnaissance fédérale » doivent parvenir à Jean-Jacques pour le 20 octobre au plus tard pour les CoDép qui ont leur AG le 20 novembre.

- Les effectifs de la Ligue sont en hausse : 13 905 licenciés au 15 octobre contre 13 698 au 31 décembre 2009. Nous avons augmenté de plus de 500 licenciés entre le 30 septembre 2009 (nous étions à 13 209) et le 30 septembre 2010 (13 710 licenciés), date entrant en compte pour l'AG. Par contre, nous avons perdu 3 clubs à date équivalente et 6 par rapport au 31/12/2009.

Nous comptons 3109 féminines (22,36 %) contre 3048 fin 2009, 1949 abonnements à la Revue contre 1927, 1360 jeunes contre 1317

A ce jour, 5 CoDép ont davantage de licenciés et 3 en ont, pour l'instant, perdu (par rapport au 31/12/2009) : CoDép 26 +13 / CoDép 38 : +104 / CoDép 69 : +53 / CoDép 73 : +80 / CoDép 74 : +39 / CoDép 01 : -36 / CoDép 07 : -33 / CoDép 42 : -13.

- Au Journal Officiel ont été signalées les créations d'un nouveau club dans le 01 et de deux nouveaux clubs dans le 74.

- Le président a assisté le 2 octobre à une réunion de coordination nationale pour les BCMF (Feurs et les Aravis en 2012 pour notre Ligue).

Le président,

Jean-Jacques PECH

Le secrétaire général,

Michel PERROT